

# Criminalisation

*“Cette expérience a fait que je me sens comme une criminelle parce que je suis séropositive, et maintenant je crains que les gens ne veuillent plus aller faire le test de dépistage du VIH de peur d’être poursuivis si on découvre qu’ils sont séropositifs.”*

Sarah, condamnée et emprisonnée pour avoir transmis le VIH  
(Positively Women Magazine, automne 2006)



## 1 Quel est le problème ?

Plusieurs pays ont récemment adopté des lois qui criminalisent la transmission du VIH ou l'exposition d'une personne au VIH par une autre. De plus en plus de personnes sont poursuivies. Certaines juridictions s'appuient sur les lois relatives aux coups et blessures, dans des procès où des personnes sont accusées d'avoir transmis le VIH en toute connaissance de cause ou volontairement exposé d'autres personnes au VIH. Sujettes à controverse, ces mesures sont à l'origine de débats et d'inquiétudes parmi les décideurs politiques, les experts en droit et en santé publique, les organisations internationales et la société civile, quant à l'application du droit pénal à de tels cas. Et c'est le cas aussi quant aux conséquences de cette application, positives ou négatives, sur les objectifs de santé publique, comme l'Accès Universel à la prévention du VIH, aux traitements, aux soins et au support. Les PVVIH considèrent la criminalisation comme une violation de leurs droits fondamentaux, humains, à la sexualité et à la reproduction.

L'immense majorité des PVVIH ne veut pas transmettre le VIH à d'autres personnes et prend garde à ne pas le faire. Pénaliser une personne vivant avec le VIH quand il y a transmission est une discrimination contre la seule personne séropositive par rapport à la personne contaminée par elle, alors même que ces deux personnes partagent la responsabilité de cette transmission.

Les preuves et les expériences connues ne laissent pas d'autre choix que de conclure que la criminalisation de la transmission du VIH est contre productive en matière de santé publique. En effet, la criminalisation a pour conséquences :

- Des messages négatifs sur “l'irresponsabilité” des PVVIH, alors qu'en réalité, l'immense majorité des PVVIH gèrent l'infection à VIH de manière responsable,
- L'installation d'un climat de peur et de honte qui décourage les gens de recourir au dépistage du VIH,
- L'installation de la peur, chez les PVVIH, d'avoir une vie sexuelle saine et sans risque,
- Une moindre solidarité vis-à-vis des personnes séropositives,
- Une augmentation de la stigmatisation et de la discrimination.

Mais comment peut-on relever le défi de la décriminalisation ? Doit-on se focaliser sur des actions nationales ou sur des activités concertées au plan international ? Le GNP + doit-il prendre l'initiative du plaidoyer en faveur de la décriminalisation de la transmission du VIH ? Et si oui, en menant quel type d'activités ?

## 2 Quels sont les messages à retenir et les thèmes de plaidoyer par rapport à ce problème ?

**a)** Il est important d'améliorer la sensibilisation aux effets de la criminalisation sur la vie des PVVIH. Beaucoup de PVVIH ne savent rien de la criminalisation de la transmission du VIH et encore moins des circonstances précises dans lesquelles elles pourraient être considérées comme légalement responsables,

**b)** Il est impératif d'identifier, grâce à une enquête systématique, les lois existantes, et d'élaborer des stratégies appropriées visant à améliorer la compréhension des effets de ces lois sur les PVVIH,



c) La décriminalisation complète à l'échelle mondiale – bien que souhaitable – pourrait ne pas être réalisable à court ou moyen terme. Plutôt que de se concentrer sur une décriminalisation complète, la communauté des PVVIH devrait se concentrer sur le lobbying auprès des parties prenantes, comme les législateurs, les représentants du système judiciaire pénal et les médecins, pour obtenir des attitudes constructives et des changements pratiques et réalistes,

d) Concernant les attitudes vis-à-vis de la criminalisation, le rôle joué par les médias est crucial. Malheureusement, ils contribuent souvent à l'émergence d'attitudes négatives en faisant du sensationnalisme à propos de la transmission du VIH. D'où la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les représentants des médias, de les former sur la question de la criminalisation et d'identifier des alliés dans les ONG, pouvant faire ce même travail auprès d'eux.

### 3 Quelles sont les prochaines étapes envisagées ?

Procéder à une revue systématique des lois qui criminalisent la transmission du VIH et des effets de ces lois sur le bien-être et les comportements sexuels des PVVIH.

Assurer une plus forte mobilisation communautaire en fournissant aux PVVIH une information complète sur la criminalisation et en les encourageant à militer en faveur de la décriminalisation.

Former les médias, d'une manière équilibrée et objective, à la communication sur les questions soulevées par la

criminalisation et la transmission du VIH en général. Assurer la formation de toutes les parties prenantes – législateurs, représentants du système judiciaire, professionnels de santé, y compris les médecins – sur les questions soulevées par la criminalisation et sur ses effets dévastateurs sur les PVVIH, dans des ateliers, des séminaires et d'autres occasions du même ordre ayant pour but d'améliorer la sensibilisation à ces questions.

### 4 Comment les publics suivants (dans les prochains 12 – 24 mois) peuvent-ils nous aider à affronter cette problématique et à lever certaines des barrières ?

#### Donateurs internationaux

Apporter leur soutien aux organisations et aux réseaux de PVVIH dans l'élaboration de politiques et de programmes visant à la décriminalisation de la transmission du VIH.

#### Décideurs politiques

Mettre en œuvre des politiques et adopter des mesures pour décourager les campagnes en faveur de la criminalisation, et s'employer à abroger les lois déjà en place.

#### Directeurs des Programmes Nationaux

Apporter leur soutien aux travaux de revue systématique des lois qui criminalisent la transmission du VIH et des effets de ces lois sur le bien-être et les comportements sexuels des PVVIH.

#### Communauté des PVVIH

Développer et entretenir de bonnes relations avec les parties prenantes, telles que les médias et les législateurs, afin de promouvoir des attitudes favorables à la décriminalisation ; collaborer avec d'autres organisations pour accumuler les preuves des effets négatifs de la criminalisation.

#### Chercheurs

Mener une revue systématique des lois qui criminalisent la transmission du VIH et des effets de ces lois sur le bien-être et les comportements sexuels des PVVIH.

### 5 A lire pour plus d'information sur la criminalisation (en anglais)

Verdict on a Virus, by IPPF, GNP+ and ICW:

[http://www.gnpplus.net/images/stories/2008\\_verdict\\_on\\_a\\_virus.pdf](http://www.gnpplus.net/images/stories/2008_verdict_on_a_virus.pdf)

The Global Criminalisation Scan

<http://criminalisation.gnpplus.net>

The Criminalisation of HIV, by UNFPA, WAC, IPPF and GYCA:

<http://www.worldaidscampaign.org/en/content/download/30226/352986/file/Crim%20%20English.pdf>

LIVING 2008 : le sommet des personnes vivant avec le VIH a été soutenu financièrement par la conférence AIDS 2008, l'Agence canadienne de développement international, la Fondation Ford, le Ministère français des Affaires étrangères et européennes, la Fondation Bill et Melinda Gates, le programme Positive Action de GlaxoSmith-Kline, l'Alliance Internationale sur le VIH-sida, la Fédération internationale de planning familial, Irish Aid, le Ministère Royal Norvégien des Affaires étrangères, Sidaction, Tibotec, ONUSIDA, la Fondation William et Flora Hewlett et l'Organisation Mondiale de la Santé.

[www.LIVING2008.org](http://www.LIVING2008.org)